



# Elaboration du schéma directeur de développement économique du Grand Ouest Toulousain - 2022

Communauté de communes du Grand Ouest Toulousain  
 Contact : Stéphane CAPGRAS – Directeur du service économique



## Contexte :

La Communauté de Communes, Grand Ouest Toulousain, à pris récemment en main la compétence économique notamment par l'ouverture d'un service économique et le recrutement d'un directeur dédié. Dans ce cadre, elle souhaite mener une réflexion approfondie pour

- > Ne plus subir les effets de la périurbanisation toulousaine et du caractère dortoir du territoire, déséquilibrée entre le nord et le sud.
- > Structurer et piloter la dynamique de rattrapage économique pour valoriser au mieux les ressources et capacités du territoire en menant une réflexion sur toutes les sphères : industrie/production, commerce, services, agriculture et tourisme.
- > Optimiser l'utilisation des capacités d'accueil au regard de la stratégie économique pour tenir les objectifs de sobriété foncière qui s'imposent au territoire
- > En particulier, évaluer l'opportunité ou non pour la Com Com de prendre la compétence tourisme

## Objectifs :

- > Mieux connaître l'économie locale et ses perspectives d'évolution
- > Aider la collectivité à évaluer et à étendre ses champs d'actions
- > Définir le positionnement économique de demain ainsi que les moyens à mettre en place pour y arriver

## Missions

- > Dresser un diagnostic global
  - Analyse économique
  - Analyse foncière et immobilière
  - 3 focus emploi, agriculture, tourisme
- > Co-construire de la stratégie et du plan d'actions
  - Atelier marketing territorial
  - Séminaire stratégique et plan d'actions
  - Evaluation du budget et des moyens

Montant de l'accompagnement : 59 000 euros HT

## Partenaires :

Terres d'Avance – Mandataire  
 Faire ici



TERRES D'AVANCE  
 Construisons demain

Faire ici  
 Développement Local Durable



## ACTIONS PRIORITAIRES TOURISME ET LOISIRS

Les fondamentaux à prendre en compte dans la politique globale de la CC

- L'aide renforcée du service économique aux entreprises touristiques
- Aider les entreprises actuelles à :
    - Améliorer la qualité des espaces publics attenants (comme l'accès par la Méridade au Mas Tolosa)
    - S'assurer de leur connexion à des solutions de mobilités alternatives à la voiture
    - Appuyer leurs projets de développement et d'amélioration de l'offre
    - Identifier les propriétaires de gîtes ou chambre d'hôte, véritables acteurs socio-économiques aussi, et les intégrer dans les réflexions et actions en lien avec le tourisme et les loisirs
    - Impliquer et réunir régulièrement ces entreprises pour une mise en synergie sur des besoins communs. Noter, créer un réseau informel type « club tourisme » ou « comité d'expert tourisme » avec lequel peut interagir le service économique de la CC.
  - Aider les porteurs de projets pour la création d'offres nouvelles de tourisme en :
    - Hébergement : Cette carence en hébergement est un gros point faible du territoire pour conforter l'offre actuelle et pouvoir porter une véritable ambition touristique.
    - Loisirs : au-delà des quelques équipements de loisirs actuels, le territoire a besoin d'étoffer son offre.
  - Aider les commerçants et associations qui jouent un rôle dans la vie locale et l'accueil touristique.

**Créer une carte privilège ?**

**Formule 1 : créer un lien entre les hébergements actuels du territoire et les équipements de tourisme et de loisirs actuels.** (Eco, Golf, Monkey Parc, Trampoline, Activités d'équitation, centres équestres avec une offre individuelle...)

Une carte de réduction pourrait être fournie par les hébergements à leurs clients. Elle rassemblerait autant que possible l'offre de loisirs du territoire avec des propositions de réductions spécifiques à chacun.

Cet outil est « une vieille recette », un temps abandonnée puis revenue en force avec succès dans de nombreux territoires et stations touristiques.

**Formule 2 : créer un lien entre habitants de GOT et équipements de loisirs du territoire, pour en faire des ambassadeurs auprès de leurs familles et amis.** Ils bénéficieraient par exemple d'une entrée gratuite ou à prix réduit pour X personnes accompagnantes.

## ACTIONS PRIORITAIRES TOURISME ET LOISIRS

Action 1 : Mieux connaître son territoire et ses atouts

- Dresser un inventaire patrimonial du territoire :
- Pour mieux connaître ses atouts et ses fragilités. La CC doit dresser un inventaire de son patrimoine naturel notamment ses lacs, son patrimoine culturel notamment son patrimoine bâti, et son offre de loisirs comme les chemins de randonnée (officiels et officieux) qui semblent déjà bien développés sur certaines communes. Cet inventaire pourra compiler les données et actions communales, s'appuyer sur des travaux existants et sur des initiatives de certaines communes (comme Léguévin qui prévoit la réalisation d'un atlas de la biodiversité communale faune et flore) et enfin bénéficier de l'aide du CDT de Haute Garonne.
  - Pour pouvoir choisir les sites, espaces ou monuments à valoriser et préserver. L'objectif est de fournir un niveau de connaissance suffisant pour permettre aux élus de faire des choix : prioriser des interventions de sauvegarde de patrimoine, définir des zones naturelles à préserver de celles à aménager, développer des itinéraires de randonnées pédestres, VTT ou équestres pour compléter le maillage du territoire ...
  - Pour mieux faire connaître ces atouts auprès des habitants et des visiteurs, excursionnistes (venus à la journée) ou touristes (qui passent au moins une nuit sur le territoire). L'aboutissement de ces études est une meilleure valorisation et attractivité du territoire par l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Ces derniers pourront en effet découvrir les richesses de leur territoire de vie et les faire partager. Potentiellement attractif et naturellement « pour les visiteurs, une mise en tourisme plus importante dans un 21ème temps pourra être réalisée pour mieux travailler cette cible.

Faire de la randonnée pédestre autour de Léguévin (31) : Au-delà de Léguévin, vous pouvez bénéficier, soit 27€ par an de marche au Nord, soit 10€ par an de marche au Sud, soit 10€ par an de marche au Sud-Est, soit 10€ par an de marche au Sud-Ouest, soit 10€ par an de marche au Nord-Est.

**komoot** : Pour vos trajets de randonnée, pour vos itinéraires de randonnée.

**Vivorando** : Recherche sur Vivorando, pour vos itinéraires de randonnée, pour vos itinéraires de randonnée, pour vos itinéraires de randonnée, pour vos itinéraires de randonnée.